Docu 48070 p.1

# Arrêté ministériel portant la désignation des membres du Conseil supérieur des Sports

A.M. 23-04-2020

M.B. 06-05-2020

La Ministre des Sports,

Vu le décret du 20 octobre 2011 instituant le Conseil supérieur des Sports

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 septembre 2019 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement, article 13, §  $1^{\rm er}$ ,  $6^{\rm o}$ ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2019 fixant la répartition des compétences entre les ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement, article 5;

Considérant l'appel à candidatures publié le 10 octobre 2019;

Considérant que les membres repris dans le présent arrêté remplissent les conditions de l'article 10 du décret du 20 octobre 2011 instituant le Conseil supérieur des Sports,

#### Arrête:

**Article 1**er. - Sont nommés membres du Conseil supérieur des Sports institué par le décret du 20 octobre 2011, pour une durée de 5 ans :

## 1° membre pour le sport à l'école :

- a) En tant que membre effectif : Mme Véronique DAWANCE ;
- b) En tant que membre suppléant : M. Pierre BOUILLEZ ;

### 2° membre pour le sport dans l'enseignement supérieur :

- a) En tant que membre effectif: M. Cédric BAUDSON;
- b) En tant que membre suppléant : Mme Martine DUMONT ;

## 3° membre pour le sport de loisirs :

- a) En tant que membre effectif: M. Benoît MASSART;
- b) En tant que membre suppléant : Mme Arlette RORIVE ;

## 4° membre pour le sport pour personnes porteuses d'un handicap :

- a) En tant que membre effectif: Mme Mailis LECHIEN;
- b) En tant que membre suppléant : M. Christophe DERAMAIX ;

### 5° membre pour les villes et communes :

- a) En tant que membre effectif : Mme Tanya SIDIRAS ;
- b) En tant que membre suppléant : M. Thibaud WYNGAARD ;

Docu 48070 **p.2** 

## 6° membre pour l'Association des Etablissements sportifs :

- a) En tant que membre effectif: Mme Laurence DERAMAIX;
- b) En tant que membre suppléant : M. Pierre DEWART ;

## 7° membre pour l'Association Interfédérale du Sport Francophone :

- a) En tant que membre effectif : M. Serge MATHONET ;
- b) En tant que membre suppléant : M. Joël ROBIN ;

## 8° membre pour le Comité Olympique et interfédéral belge :

- a) En tant que membre effectif: M. Jean-Michel SAIVE;
- b) En tant que membre suppléant : Mme Dominique GAVAGE ;

9° membres pour les fédérations sportives, dont un sportif ou ancien sportif ayant quitté la compétition depuis moins de 10 ans, respectivement membre <u>effectif et membre suppléant</u>:

- a) Mme Jacqueline HERBRAND, Mme Emilie GEURY;
- b) M. André STEIN, M. Gilles LÁGUESSE;

- c) Mme Nadia BERTRAND, M. Gaëtan DUMORTIER;
  d) M. Jean-Pierre DELCHEF, M. Laurent OTTEN;
  e) Mme Anne d'IETEREN, Mme Karen PERSYN;
  f) M. Dominique COULON, M. Gaston SCHREURS;
- g) M. Frédéric XHONNEUX, Mme Stéphanie DUBUC;

### 10° membre pour le sport militaire :

- a) En tant que membre effectif: M. Bernard BOLLY:
- b) En tant que membre suppléant : M. Marc VAN VLEYMEN ;

## 11° membre pour la médecine sportive :

- a) En tant que membre effectif: M. Jean-Pierre CASTIAUX;
- b) En tant que membre suppléant : M. Laurent SIMAR ;

## 12° représentants des tendances idéologiques et philosophiques, respectivement membre effectif et membre suppléant :

- a) Mme Martine GODINNE, M. Corentin DELMOTTE;
- b) Mme Christine DENOEL, M. Paul VERWILGHEN;
- c) M. Jonathan STAS, M. Olivier SCHMETZ;
- d) M. Raymond DULÍEU, Mme Noémie LINS.

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 23 avril 2020.

## V. GLATIGNY